

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 12 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre a reçu le rapport de la députée Françoise DUMAS sur le permis de conduire

La députée Françoise DUMAS a remis aujourd'hui au Premier ministre son rapport sur le permis de conduire, intitulé « *Vers un permis de conduire plus accessible et une éducation routière renforcée* ».

23 propositions sont formulées par Françoise DUMAS pour favoriser l'accessibilité du permis de conduire, tant en termes de prix que de délai, et assurer un haut niveau de qualité pour l'éducation routière. Ces propositions visent notamment à poursuivre la réforme engagée en 2015.

Le Gouvernement a accueilli ces propositions avec intérêt, notamment celles concernant :

- l'intégration du permis de conduire au Service national universel ;
- le développement de nouveaux modes d'apprentissage, tels que le simulateur ;
- la possibilité de pouvoir comparer de façon plus transparente les tarifs et les taux de réussite ;
- l'expérimentation de la possibilité donnée aux candidats de s'inscrire à l'épreuve pratique directement en ligne ;
- l'augmentation du nombre de créneaux d'examen.

Le Premier ministre a remercié Françoise DUMAS pour l'important travail qui a été mené. Plus de 200 acteurs du secteur ont été rencontrés, représentant toute la diversité des approches. Ces rencontres ont permis de mesurer le haut niveau d'engagement des professionnels de l'éducation routière en faveur de la qualité de l'apprentissage des candidats au permis de conduire.

Cette concertation doit se poursuivre et s'élargir sur la base du rapport qui est désormais public. Le sujet pourra notamment être discuté dans le cadre du Grand débat national. Le Gouvernement entamera également un cycle d'échanges à son niveau avec les parties prenantes, en s'appuyant sur le dialogue déjà conduit par les parlementaires. Une délégation représentant les responsables d'auto-écoles sera reçue par des membres du cabinet du Premier ministre.

Le Gouvernement sera amené à se prononcer de façon complète sur ce sujet à l'issue du Grand débat national.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr